

Rentrée scolaire et respect du protocole sanitaire

Afin de garantir la protection des élèves et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires préconisées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Vous trouverez, ci-dessous, les consignes et recommandations adaptées à notre réalité d'établissement. Celles-ci complètent la circulaire n°1 envoyée mi-juillet.

Entrées et sorties :

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19. De même, un élève ayant été testé positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doit pas se rendre dans l'école. Les parents doivent en informer le responsable d'établissement.

- Les adultes présents au sein de l'établissement pour l'accueil ou la sortie des élèves devront respecter la distanciation d'un mètre entre eux dans la mesure du possible. **Le port du masque sera obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.**

- **Le matin**
 - L'accès aux bâtiments sera possible **uniquement par le portail à vélos.**
 - Elèves de la Maternelle : les élèves seront accueillis par l'enseignante, dans leurs classes respectives. Pour limiter le nombre d'adultes, **un seul parent pourra accompagner l'enfant.** Il sera invité à se laver les mains avec une solution hydroalcoolique disponible dans le hall et devra porter un masque. Aucun adulte sauf personnel éducatif ne pourra entrer dans les classes. **Un fléchage au sol indiquera le sens de circulation.**
 - Les élèves du primaire se rendront **seuls** sur la cour qui leur est réservée. Le responsable de l'enfant pourra toutefois accompagner l'enfant si nécessité de communiquer avec l'enseignant.
 - Les parents quitteront l'établissement par le portail d'entrée ordinaire (petit portail).

- **Le midi**
 - Elèves de la Maternelle : Les parents entreront masqués par le portail à vélos et récupéreront leur enfant. Ils sortiront par le portail ordinaire. Au retour à l'école, à 13h20, les parents accompagneront l'enfant jusqu'à la porte du hall des maternelles où il sera pris en charge par une enseignante.
 - Elèves du Primaire : Les parents entreront masqués par le portail à vélos et récupéreront leur enfant. Les plus grands pourront quitter à l'école à vélo avec l'autorisation des parents. A leur retour à 13h30, ils rejoindront seuls la cour primaire.

- **Le soir**
 - Comme le matin et le midi, l'accès aux bâtiments sera possible par le portail à vélos.
 - Elèves de la Maternelle : un seul parent viendra chercher l'enfant aux lieux indiqués :
 - Classe TPS-PS : porte de la classe
 - Classe MS : hall des Maternelles
 - Classe GS : hall des Primaires
 - Elèves du Primaire : un seul parent viendra chercher l'enfant. Les élèves attendront en rangs sur la cour des Maternelles.

Accueil périscolaire :

- **Tous les enfants pourront être accueillis** aux horaires habituels (7h30-8h30 et 16h45-18h30).
- **L'accueil et la sortie se feront par la porte du théâtre.** Les parents entreront dans le hall du théâtre mais ne seront pas autorisés à pénétrer dans le local garderie. Le port du masque sera obligatoire. Une solution hydroalcoolique sera disponible dans le hall.

Restauration scolaire :

- Le restaurant scolaire, géré par la municipalité, sera en mesure d'accueillir l'ensemble des élèves inscrits. Pour respecter la distanciation, tous les enfants ne déjeuneront pas en même temps. Plusieurs services seront proposés selon l'organisation suivante :
 - Elèves de la Maternelle : ils quitteront l'établissement dès 12h00 pour déjeuner, en même temps que les copains de l'école publique. Dès leur retour à l'école (vers 13h00), les enfants de PS et MS seront couchés pour un temps de sieste. Les élèves de GS bénéficieront d'un temps de récréation.
 - Elèves du Primaire : les enfants bénéficieront d'un temps de récréation sur les cours de l'école. Puis, à partir de 12h30, classe par classe, les élèves se rendront au restaurant scolaire pour déjeuner.

Port du masque :

- Les masques seront proscrits pour les élèves de la Maternelle et non recommandés pour ceux du Primaire. Si un enfant présente des symptômes, l'établissement lui fournira un masque et il sera isolé.
- Le personnel éducatif portera un masque en présence des enfants et des responsables légaux.

Lavage des mains :

- Le lavage des mains sera réalisé :
 - à l'arrivée dans l'école.
 - avant chaque repas pour les élèves déjeunant au restaurant scolaire.
 - après être allé aux toilettes.
 - le soir avant de se rendre à la garderie ou dès l'arrivée au domicile.

Aération des locaux :

- Les classes seront aérées avant l'entrée en classe, aux récréations, le midi et en fin de journée.

Nettoyage/désinfection des locaux et matériels :

- Chaque soir, classes, sanitaires et parties communes seront désinfectés.